



Programme des Nations Unies pour l'environnement



UNEP(DEPI)/MED WG.301/2
16 novembre 2006
FRANÇAIS
Original: ANGLAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

Sixième réunion sur le système de rapports dans le cadre
de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles

Loutraki (Grèce) 7-8 décembre 2006

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Introduction

1. Suite aux recommandations de la Quatorzième réunion des Parties contractantes tenue à Portoroz en novembre 2005, le Secrétariat a établi une proposition concernant un nouveau formulaire de rapport du PAM sur la base des critères convenus par les Parties. Il a été décidé que le nouveau formulaire de rapport serait établi par le Secrétariat en étroite consultation avec les Parties contractantes et les organisations régionales et internationales qualifiées. Depuis la réunion des Parties à Portoroz, le Secrétariat, en étroite coopération avec toutes les composantes du PAM, a élaboré un nouveau formulaire de rapport. Pour examiner la démarche et le nouveau formulaire proposé, le Secrétariat convoquera une réunion d'experts sur le système de rapports qui se tiendra au Club Hotel Loutraki (48 rue Posidonos, 20300 Loutraki, Grèce; tel: +30-27440-60300; fax: +30-27440-60400).
2. Les annotations qui suivent à l'ordre du jour provisoire ont été rédigées par le Secrétariat pour aider la réunion dans ses délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

3. La réunion sera ouverte par le Coordonnateur du PAM le jeudi 7 décembre 2006 à 9h30.
4. Il est prévu que les participants traiteront tous les points de l'ordre du jour au cours des deux journées que durera la réunion. La clôture de la réunion devrait intervenir le 8 décembre à 18 heures. Les recommandations de la réunion seront préparées par le Secrétariat et soumises, pour adoption, à la fin de la réunion. Le rapport de la réunion sera adressé aux participants, pour adoption, à une phase ultérieure.

Point 2 de l'ordre du jour: Élection du Bureau, adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

5. Conformément à l'article 20 du Règlement intérieur des réunions et conférences de la Convention de Barcelone, la réunion élira un Président, un Vice-Président et un Rapporteur.
6. L'ordre du jour provisoire établi par le Secrétariat, a été distribué sous la cote UNEP(DEPI)/MED WG.301/1 et est annoté dans le présent document.
7. La réunion examinera et adoptera l'ordre du jour provisoire. Un service d'interprétation anglais-français sera assuré à toutes les séances.

Point 3 de l'ordre du jour: Nouveau formulaire de rapport sur la Convention de Barcelone et ses Protocoles – Document d'approche

8. Le Secrétariat présentera le document UNEP(DEPI)/MED WG.301/3.
9. La réunion sera invitée à formuler des observations sur le contenu du document précité et à se prononcer en conséquence.

Point 4 de l'ordre du jour: Examen du nouveau formulaire de rapport proposé

10. Le Secrétariat présentera les documents UNEP(DEPI)/MED WG.301/4, UNEP(DEPI)/MED WG.301/5, and UNEP(DEPI)/MED WG.301/6, au titre de ce point de l'ordre du jour.

11. La réunion sera invitée à examiner le nouveau formulaire de rapport proposé et à avoir un échange de vues en fournissant au Secrétariat des contributions et recommandations, en vue d'une élaboration plus poussée et d'une amélioration du formulaire, s'il y a lieu.

UUUUUUPoint 5 de l'ordre du jour: Mise au courant sur l'exercice de rapports en cours pour 2004-2005

12. Le Secrétariat présentera brièvement le déroulement de cet exercice. La réunion sera invitée à communiquer tous renseignements pertinents.

Point 6 de l'ordre du jour: Débat et prochaines étapes

13. La réunion examinera des propositions concernant les prochaines dispositions à prendre en vue d'améliorer le formulaire de rapport en tenant compte des pratiques suivies par d'autres organisations et conventions.

Point 7 de l'ordre du jour: Adoption des recommandations

14. Le Secrétariat soumettra, pour adoption, un ensemble de recommandations. Il est prévu que le rapport de la réunion sera adopté après avoir été adressé aux participants à une phase ultérieure.

Point 8 de l'ordre du jour: Questions diverses

15. La réunion abordera toutes questions qui pourraient être soulevées.

Point 9 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion

16. Il est prévu que la clôture de la réunion sera prononcée le vendredi 8 décembre à 18 heures.

EMPLOI DU TEMPS

Jeudi 7 décembre 2006

9h	Inscription des participants	
9h30	Points 1,2,3 de l'OdJ Ouverture de la réunion	Secrétariat
	Élection du Bureau, adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux	
	Document d'approche	Secrétariat
11h	Pause café	
11h30	Point 3 Suite des travaux	Secrétariat
	Débat	Participants
13h	Pause déjeuner	
15h	Point 4 Examen du nouveau formulaire de rapport proposé	Secrétariat Consultants
16h30	Pause café	
17h	Point 4 Suite des travaux	Participants
	Débat	
18h	Fin de la première journée	

Vendredi 8 décembre 2006

9h30	Point 4 Suite des travaux Débat	Secrétariat, Consultants
	Point 5 Mise au courant sur l'exercice de rapports en cours pour 2004-2005	
11h30	Pause café	
12h	Point 6 Débat et prochaines étapes	Secrétariat, Consultants Participants

13h **Pause déjeuner**

15h **Point 6**
Suite des travaux

Débat

Point 7

16h30 Adoption des recommandations
Pause café

17h **Points 8, 9**

Secrétariat

Questions diverses, clôture de la réunion